



**Déclaration CGT préalable à la réunion du Comité Social d'Administration de la DRIEAT IF
du 03 octobre 2023**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Chers camarades,

Le 3 septembre dernier, le conseil régional d'Île de France a préconisé dans un de ses rapports un choc de décentralisation prévoyant, entre autres, le transfert du réseau routier national non concédé à Île de France Mobilité, qui deviendrait un EPIC à cette occasion, allant encore plus loin que ce que prévoit la loi 3DS.

Un EPIC qui devra trouver des ressources pour entretenir le réseau routier et donc faire payer son usage !

Ce serait une véritable spoliation des citoyens-ne-s qui ont financé cette infrastructure par l'impôt !

La région ne compte pas s'arrêter là en ce qui concerne le transfert des compétences de l'État, et souhaite définir ses propres règles de performance énergétique des bâtiments, la délégation du fonds vert, sa propre réglementation des taxis et VTC, etc...

Les conséquences de la loi 3DS et notamment du transfert prévu des Routes Nationales 4 et 36 n'augurent déjà pas de lendemains qui chantent pour les agents de la DRIEAT IF, et surtout de la DIRIF, si l'on se réfère aux informations qui nous parviennent de la région Grand Est et de la DIR Est qui essuient les plâtres en matière de transferts.

Si en plus il était fait droit aux demandes exorbitantes du Conseil régional d'Île de France, ce serait la fin de l'action de l'État dans notre région et aucun-e des agent-e-s de la DRIEAT IF ne serait à l'abri d'un transfert, même celles et ceux qui assurent des missions régaliennes !

Bref, la différenciation, c'est la fin de la République, une et indivisible, de la même loi pour toutes et tous, et la fin du service public !

La CGT, encore et toujours, exige l'abrogation de la loi 3DS !

Nous notons également l'intense activité gouvernementale pendant l'été et la fin des chèques vacances pour les retraité-e-s !

En plus de faire partir les travailleuses et travailleurs plus tard, on enlève aux retraité-e-s les maigres avantages auxquels ils ou elles avaient droit ! On s'en prend aux plus faibles et aux plus démunis pour faire des économies sur l'action sociale et c'est un scandale !

La CGT exige que le droit des retraité-e-s aux chèques vacances soit rétabli ! Si le gouvernement veut faire des économies sur les chèques-vacances et l'action sociale, qu'il augmente les salaires des actives et actifs et les pensions des retraité-e-s !

En ce qui concerne la planification d'équipement pour le télétravail, le décret 2016-151 prévoit la prise en charge par l'employeur des coûts découlant directement de l'exercice des fonctions en télétravail, notamment le coût des matériels, logiciels, abonnements, communications et outils ainsi que de la maintenance de ceux-ci.

Si certaines de nos revendications relatives à la taille des écrans supplémentaires ont été satisfaites, et que le plan d'équipement présenté va dans le bon sens, il y a encore du chemin à parcourir pour améliorer la situation des télétravailleuses et télétravailleurs à la DRIEAT IF !

La CGT revendique donc la mise à disposition de tous les télétravailleurs qui en feront la demande d'un écran supplémentaire dès le premier jour de télétravail, ainsi que d'un siège de bureau pour toutes les télétravailleuses et tous les télétravailleurs.

Enfin, à la lecture du rapport social unique, nous constatons une hausse importante en 2022 des jours d'arrêts de travail suite à des accidents de travail ou de service et des accidents de trajet.

Nous rappelons que les accidents de travail ou de service aux conséquences graves devront dorénavant être présentés devant l'instance compétente.

De plus, les plus ancien-ne-s de nos agent-e-s étant les plus touché-e-s, nous rappelons l'opposition de la CGT à la récente réforme des retraites, ses revendications de la retraite à 60 ans, du classement en catégorie active pour les agent-e-s de terrain et de leur départ anticipé, ainsi que de la réduction du temps de travail qui permettraient, au-delà des nécessaires mesures de prévention, de préserver la sécurité et la santé des agent-e-s !

Merci de votre écoute

Les élus-e-s CGT au CSA de la DRIEAT IF